

## VILLE DE COULOUNIEIX-CHAMIER



# Compte-rendu de Commission TRAVAUX - URBANISME 24-09-2015

– **Ordre du jour :**

- 1. Point sur les dossiers d'urbanisme**
- 2. Point sur les délibérations du prochain conseil municipal**
- 3. Point sur les travaux et projets en cours**
- 4. Questions diverses**

**Présents :** Bernard BARBARY, Francis CORTEZ, Jean-Pierre CLUZEAU, Jean-François CUISINIER, Annick COFFINET-OTHON, François CROUZAL, Jean-François MARTINEAU, Mustapha BELLEBNA, Jacques LEROY

**Excusés :** Abdelhamid EL MOUEFFAK

**Participaient :** Philippe TOUGNE, Delphine DALESME, Anouck ROGOZINSKI

### **1 - DOSSIERS D'URBANISME**

Permis ATOUT : refusé (l'arrêté de refus sera signé). La proposition faite est que l'architecte modifie son plan en alignant le garage à la limite séparative du lot n°7 en inversant donc le plan

de masse général.

## **2 - POINT SUR LES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS**

### Dossier "Fontalirand" :

Le projet d'implantation d'un bâtiment supplémentaire par M. Fontalirand est présenté succinctement à la commission. La collectivité doit l'aider à établir les plans en vue du dépôt du permis de construire. Le service technique attend la décision définitive du bail (durée et modalités) entre la collectivité et M. Fontalirand.

Il a été demandé au service de réaliser un projet d'agrandissement du parking sur cette place. Un projet succinct est présenté avec une augmentation de 9 places pour un coup estimé entre 8 000 et 10 000€ (pose de bordures, création de structure, couche de revêtement). Mme Coffinet-Othon demande avant à ce que l'on matérialise les places existantes avant de projeter d'en faire d'autres. Une partie de la commission est d'accord pour dire que l'investissement que coûterait ce projet est trop lourd pour la collectivité,

### Fin des tarifs réglementés sur les énergies :

Le service technique explique à la commission qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, les tarifs réglementés des énergies (gaz, électricité et eau) s'arrêtent. Chaque collectivité devra alors passer un marché avec un fournisseur par le biais d'un marché public. Le SDE24 a proposé à toutes les collectivités du département de se rassembler et passer par un marché public commun; le syndicat serait le chef d'orchestre.

Le service technique propose à la commission de rencontrer un commercial de chez EDF pour écouter ses propositions et ensuite se rapprocher du SDE pour faire le point.

### Construction de la chaufferie bois :

- La pose des tuyaux de transport de chaleur est terminée.
- 4 sous-stations sur 11 sont opérationnelles.
- Une chaufferie de secours sur deux fonctionne en cas de besoin et l'autre est avancée à 50%.
- Au niveau du bâtiment, sont en cours les descente de dalles et l'étanchéité complète du toit. A l'intérieur il ne reste que des finitions.
- A l'extérieur, le terrassement final est en cours, reste le choix des espaces verts (arbres et arbustes), plantations prévues le 15/10/2015.
- A l'approche du froid et du besoin en chauffage, plusieurs options sont envisagées :  
Option 1 : tout est prêt et la chaufferie bois est démarrée (peu probable, car il reste des essais de conformité à réaliser courant novembre).  
Option 2 : Les chaufferies de secours sont opérationnelles toutes les deux et on les démarre pour alimenter les habitations.  
Option 3 : Les chaufferies de secours ne sont pas opérationnelles, donc les anciennes chaudières alimentées par le gaz seront remises en marche (Cofely avait prévu les deux systèmes dans les sous-stations, pour parer à toute éventualité).

Le service technique rassure les élus, quoiqu'il arrive tout le monde aura du chauffage.

### **3 - QUESTIONS DIVERSES**

M. Crouzal signifie que la sortie de la maison des associations sur la route départementale est dangereuse. Il demande si un accès par le parking de la salle Gérard-Philippe est possible. M. Tougne répond qu'au vu de la dénivelée en présence, le coût de réalisation serait assez conséquent.

Mme Coffinet-Othon demande un point sur l'avancée des ventes Bellevue. M. Tougne répond qu'une réservation a été annulée faute de crédit et qu'il y en a eu 3 supplémentaires. Le mandat de vente avec Orpy est en cours pour Bellevue mais aussi pour les terrains derrière l'école Pergaud et "Les Quicoux".

M. Tougne évoque l'incident de la rue Foch à savoir que la maison de Mme Wullaert est en train de s'écrouler. Une visite le mercredi 23 septembre 2015 avec un expert mandaté par le tribunal administratif a demandé à la propriétaire de quitter les lieux sous 24 heures, ce qu'elle a fait. L'expert a également conseillé à M et Mme Cognac, propriétaires du terrain voisin, d'y interdire l'accès et de la sécuriser.

M. Tougne informe la commission que la préfecture a pris en compte la demande de classement en catastrophe naturelle et qu'un expert du BRGM va se déplacer le 12 octobre 2015.

M. Tougne explique à la commission que la commune va devoir racheter le terrain pour l'euro symbolique et doit lancer une procédure d'expropriation. Il faudra en parallèle lancer une procédure de déclassement de la zone UB dans ce secteur.

La commission donne son accord.

Mme Coffinet-Othon souhaite un point sur les dossiers AD'ap. M. Tougne répond que le dossier a été transmis au service compétent depuis 15 jours (date limite fixée au 27/09/15).

Mme Coffinet-Othon demande si le bilan de la programmation des travaux de voirie a été établi.

M. Tougne répond qu'il en cours de réalisation, les prochains travaux de voiries sont prévus semaine 42 et 43 au lieu-dit "Puybournet".

M. Barbary informe la commission que les services techniques et état civil font un recensement complet des deux cimetières afin de pouvoir démarrer une procédure de reprise de concession.

La séance est levée à 20h20